

AVANT-PROPOS

Si la présidence du concours B/L de l'ENS-Ulm, assurée pendant quatre ans par Gilles Pécout, Professeur d'histoire contemporaine à l'Ecole normale supérieure, a été confiée cette année 2009-2010 à un sociologue, le genre académique du rapport de concours n'en sera pas pour autant modifié. Il s'agit toujours ici de procéder à une évaluation d'ensemble, quantitative et qualitative, de la promotion.

On peut tout d'abord noter une heureuse « surprise » pour le concours 2010 : une augmentation significative du nombre de candidats au concours B/L : 505 étudiants (sur les 556 inscrits) ont été effectivement présents lors des épreuves écrites, contre 474 en 2009 : soit une hausse en un an de 6,5%, qui contraste avec la stabilité des mêmes effectifs au cours des années précédentes (467 en 2008 et 474 en 2007). Cette hausse du nombre de candidats présents à l'écrit du concours/aux épreuves écrites du concours n'a pas eu d'effet sur le nombre de candidats autorisés à poursuivre le concours à l'oral : il est resté le même, 58 admissibles, pour un nombre, toujours stable malgré la hausse du nombre de candidats, de 25 futurs normaliens. Il n'est pas sans intérêt de noter l'évolution des effectifs dans l'épreuve à option de l'écrit du concours : attraction renforcée pour la géographie, maintien en langues vivantes de la prédominance de l'anglais, progression de l'espagnol et de l'italien au détriment de l'allemand ; stabilité du nombre de candidatures en latin et en grec. Lors de nos réunions comme à l'occasion des rapports de jury spécifiques, les membres des commissions d'écrit et d'oral ont tous reconnu le bon niveau général des candidats et les grandes qualités de ceux qui ont pu franchir la barrière de l'admissibilité. Le président, tout comme les collègues de Lettres Supérieures et de Première Supérieure qui préparent à ce difficile concours, ne peuvent que se féliciter de ce bilan nuancé et somme toute optimiste que le jury a assorti de conseils clairs et utiles parce qu'immédiatement adaptables.

Venons-en maintenant au déroulement des épreuves, en distinguant l'écrit et l'oral.

Cette année encore, le déroulement des épreuves écrites a confirmé le très bon fonctionnement de la banque d'épreuves qui associe pour la philosophie, les sciences sociales et l'histoire les trois Ecoles normales de Paris, de Cachan et de Lyon auxquelles se joignent en mathématiques l'ENSAE et l'INSEE pour un petit nombre de candidats, avant d'accueillir l'ENSAI qui entre pour la session 2011, dans la banque d'épreuves écrites.

Les notes moyennes aux épreuves écrites du concours ont connu quelques variations notables qui feront l'objet de discussions entre les commissions d'écrit et les professeurs des disciplines concernées. En premier lieu, la moyenne à la composition de mathématiques a diminué de plus de deux points (passant de 8,38 à 6,24). Cette chute mérite bien sûr examen : s'agit-il d'une évolution ponctuelle ? Cette baisse indique-t-elle une transformation du rapport des candidats à cette épreuve à travers une « moindre » préparation ? Ou une plus grande difficulté de l'exercice ? Concerne-t-elle un certain type de candidats ? Nous allons mener une petite enquête statistique sur ce thème. La moyenne de la composition française a connu une hausse tout à fait significative (6,65 à 8) qu'il importe de souligner ; « ouverture et bienveillance », telle est la manière dont le jury de composition française résume l'esprit qui anime les correcteurs. Les moyennes des épreuves écrites de sciences sociales et d'histoire

contemporaine ont, quant à elles, peu varié alors que la moyenne de la composition de philosophie a baissé assez significativement (7,64 à 6,84). La hiérarchie des disciplines, selon le critère de la note moyenne aux épreuves écrites, s'en trouve sensiblement modifiée : les mathématiques ont rejoint l'histoire dans le pôle des disciplines à faible moyenne générale (6,24) tandis que les lettres et les sciences sociales occupent le pôle opposé (respectivement 8 et 7,62), la philosophie se situant dans le continuum de notes au milieu de ces deux pôles (6,84). Cette année, comme l'année précédente, les correcteurs du jury, en plein accord avec la présidence du jury, ont maintenu leur effort pour minimiser la différence des écarts-types entre disciplines et épreuves relevant de systèmes et « cultures de notation » aussi différents que ceux des matières scientifiques et ceux des matières littéraires. Cet effort s'est traduit par un resserrement des écarts-types autour de 3, avec l'exception des mathématiques (4, 98).

Le rapport d'écrit reconnaît une nouvelle fois l'excellent niveau des meilleures copies et observe dans certains cas une augmentation confirmée par le plus grand nombre de notes entre 16 et 19/20. Les commissions regrettent, cette année comme les précédentes, la croissance des devoirs insuffisants estimés au-dessous de 6/20. C'est notamment le cas en mathématiques où le jury d'écrit déplore la forte proportion de candidats (plus de 200) obtenant une note inférieure à 5, ce qui le conduit à s'interroger sur une moindre préparation à cette exigeante épreuve. Comme les années précédentes, les rapports de jurys établissent le même inventaire des défauts relevés dans les copies en ce qui concerne la réflexion, à la forme, à la composition et à la mobilisation des connaissances. Plusieurs jurys déplorent des usages approximatifs, un lexique confus, une syntaxe atrophiée. Les versions au premier chef, comme les dissertations et les commentaires de documents font ainsi les frais de ces négligences d'écriture. Insistons aussi sur certaines critiques récurrentes en matière d'argumentation faites par les commissions des matières à dissertation : difficulté à élaborer une problématique dans la copie ; introductions qui procèdent par accumulation de questions sans parvenir à en cerner une, principale et directrice ; juxtaposition de remarques ou de parties sans explicitation des transitions ; absence de progrès du raisonnement ou de l'analyse....

En tant que sociologue, particulièrement intéressé par l'histoire et enseignant depuis vingt ans dans un *Master* interdisciplinaire en sciences sociales (*Master* EHESS/ENS), le président du jury se permet d'attirer l'attention des candidats, comme de leurs enseignants de classes préparatoires, sur les remarques qui figurent dans le rapport du jury de la composition d'histoire contemporaine. Les historiens, membres de ce jury, insistent cette année sur un point qui a son importance dans un concours B/L, parfois appelé « sciences sociales » : l'histoire contemporaine doit être considérée comme une science sociale. En conséquence, la composition écrite d'histoire contemporaine devrait être l'occasion pour les candidats de montrer l'intérêt qu'il y a à observer un phénomène historique dans ses différentes dimensions, en s'efforçant notamment de mettre au jour les divers types de « processus social et culturel » qu'il recouvre. D'où l'importance pour les candidats de pouvoir mobiliser, dans les copies, des textes (livres ou articles) qui intègrent cette vision de l'histoire, qui témoignent des progrès de l'historiographie, permettant ainsi de dépasser la simple « histoire événementielle » qu'on peut considérer aujourd'hui comme datée. C'est peut-être aussi le rôle d'un tel concours que d'orienter l'enseignement en classes préparatoires dans le sens de la recherche la plus vivante en sciences sociales, telle qu'elle se pratique dans les laboratoires de recherche et qu'elle se diffuse dans les revues savantes, françaises et étrangères.

Venons-en désormais au déroulement des épreuves orales. Comme l'an dernier, il convient de relever que, pour l'oral, la gestion des calendriers des candidats admissibles à plusieurs Ecoles devient de plus en plus difficile. On peut affirmer que le concours 2010 s'est déroulé dans de très bonnes conditions, encore une fois grâce à la compréhension de tous et au dévouement particulier et parfois acrobatique des responsables administratifs du service des concours, des enseignants secrétaires pédagogiques et des appariteurs. Comme son prédécesseur, le président du concours B/L de l'ENS tient à mettre en rapport ce constat avec les sacrifices importants que l'administration et les enseignants de l'Ecole de la rue d'Ulm consentent en maintenant un secrétariat permanent sur le site même des épreuves d'admission. Les candidats et leurs professeurs ne s'y trompent pas qui expriment souvent et avec vigueur leur reconnaissance pour cet encadrement technique efficace et cette disponibilité humaine dont s'honore par tradition l'Ecole.

Cette année, le rappel aux candidats sur le respect impératif des horaires a été entendu. Pour les candidats du concours 2011, rappelons qu'il n'existe aucune possibilité de surseoir à un retard pour les centres d'examen à l'écrit et qu'à l'oral un retard et une modification, exceptionnellement tolérés en cas de force majeure, doivent donner lieu à une prise de contact rapide avec l'un des deux secrétaires pédagogiques du concours qui sollicitera ensuite le jury concerné.

En 2010, à la différence de 2009, les commissions d'oral et le secrétariat n'ont pas dû faire face à des cas d'abandon ou de non présentation volontaire de candidats. Les membres du jury comme le président s'en félicitent. Malgré tout, on ne peut que rappeler aux candidats les précieux conseils donnés par Gilles Pécout en matière de règles sommaires à respecter pour les épreuves orales : s'interdire absolument la pratique d'exercices parallèles de préparation dès le début des épreuves, considérer qu'à chaque interrogation d'oral le concours recommence et qu'un échec ne saurait à lui seul invalider l'ensemble, prendre conscience que rares sont les candidats bons juges de leur prestation et qu'il n'est pas recommandé d'écouter les commentaires de l'auditoire dont la compétence et les attentes ne sont pas forcément celles du jury, qu'il vaut toujours mieux enfin se présenter à une épreuve, tenter de la préparer, d'exposer un minimum de données complétées lors de l'entretien. Reporter un passage est exceptionnellement possible si ce report obéit aux règles précédemment énoncées pour un retard, mais on se doit d'avertir avec fermeté les candidats qu'il sera malheureusement impossible au jury, pour des raisons d'organisation comme d'équité, de dégager de nouveaux créneaux à un candidat qui refuse de se présenter à plus d'une épreuve.

Les membres des jurys d'oraux insistent dans l'ensemble sur la bonne maîtrise par les candidats des contraintes formelles de l'épreuve, notamment la gestion du temps et la capacité à mobiliser l'ensemble des documents présentés dans les dossiers. Il convient toutefois de rappeler aux candidats que le dialogue qui s'engage avec le candidat à la suite de son exposé n'est pas formel, qu'il permet aussi de tester les connaissances des candidats, de préciser et d'approfondir certains aspects de leur exposé. On ne saurait trop conseiller aux candidats la lecture attentive des rapports circonstanciés des jurys qui se sont efforcés d'entrer dans le détail de l'exercice.

En conclusion, le président du jury souhaite s'inscrire dans la lignée de son prédécesseur et reprendre son propos final du rapport 2009. L'acquisition de bons réflexes de rédaction, d'une discipline d'interprétation rigoureuse et d'une habitude à mobiliser avec agilité un niveau précis de connaissances est la récompense du labeur en classes préparatoires. Lorsque s'y ajoutent la

passion, la curiosité et une certaine originalité, le résultat ultime peut en être l'admission dans une Ecole normale supérieure. Mais redisons à ceux qui, malgré leur travail sérieux en khâgne, n'auraient pu franchir le seuil de la rue d'Ulm, qu'il leur faut considérer ces épreuves comme une étape prometteuse. Préparer une Ecole normale supérieure et se soumettre à ses difficiles épreuves initiatiques, c'est faire montre dans notre société d'une véritable originalité et témoigner de la solide formation humaniste et polyvalente dispensée en classe préparatoire B/L. Ce choix assumé avec courage et conviction sera précieux pour leur avenir personnel et professionnel. Quant à ceux qui ont eu le bonheur de voir leurs efforts récompensés, l'Ecole saura les accueillir sans les couper du reste du monde et en donnant à ces esprits curieux et parfois adeptes de la pérégrination intellectuelle l'occasion de se distinguer encore davantage en privilégiant en France et à l'étranger l'enseignement et la recherche.

Stéphane Beaud
Professeur des universités à l'ENS et Président du jury du concours B/L

N.B : Le président du jury voudrait attirer l'attention de toutes les parties prenantes à ce concours (ENS, professeurs de Lettres supérieures, proviseurs de lycées, Ministère...) sur la difficulté croissante pour les universitaires de conjuguer, d'une part, les tâches de plus en plus nombreuses et chronophages qui sont exigées aujourd'hui par l'institution universitaire et, d'autre part, la participation au jury du concours de l'ENS, notamment le travail de correction long et exigeant des copies en un temps réduit. Dans le contexte dit de « l'autonomie des Universités » (place majeure de la recherche dans l'évaluation des enseignants-chercheurs, fortes « primes d'excellence » aux chercheurs, course prévisible à la « publication », etc.), la participation aux jurys de concours, par ailleurs peu rémunérée, ne semble guère devoir être prise en compte par les instances d'évaluation des enseignants-chercheurs. Tout laisse donc penser, dans le système actuel de l'enseignement supérieur, que le recrutement des membres du jury du concours B/L pourrait devenir de plus en plus délicat à effectuer. Il faut déjà mener un travail de persuasion plus important pour attirer nos collègues au jury. Le risque, non négligeable, qui se profile à l'avenir est bien celui de jurys du concours moins stables. Or il importe que les jurys, dans chaque discipline, aient une certaine durée, que les règles formelles et informelles de ce concours soient transmises progressivement, qu'une mémoire commune de ce concours puisse se constituer. Dans ce contexte difficile, le président du jury tient une nouvelle fois à remercier, très sincèrement et chaleureusement, l'ensemble de ses collègues d'avoir participé au jury du concours de l'ENS, d'y avoir fait preuve d'une grande disponibilité et d'un remarquable investissement, d'avoir ainsi incarné une certaine éthique universitaire qu'il apparaît aujourd'hui vital de maintenir et de conforter.